

AMAP « les Paniers de Nizerel » livraison NIZEREL
 Contrat d'engagement du 4 novembre 2016 au 28 avril 2017

ADHÉRENT
 à jour de la cotisation AMAP (d'octobre 2016 à octobre 2017)

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél (domicile) : _____ Portable : _____
 email : _____

PRODUCTEUR

Jean Pierre Talmot
 Saint Oyen 71260 MONTBELLET
 myriamguichon@hotmail.fr
 n° siret : 403 157 431 00012




- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.
 - L'adhérent s'engage à venir chercher son panier ou à le faire récupérer par une personne de son choix en respectant les horaires de livraison. Tout panier oublié est un panier perdu ! »

CONDITIONS DE PAIEMENT

Options de règlement	Sommes acquittées : le chèque est encaissé le 10 de chaque mois
Echelonnement (..... échéances)	Montant :
Montant total à régler :	Montant :
Règlement à l'ordre de :	Montant :
Jean-Pierre Talmot	Montant :

Réalisé en deux exemplaires à le / / 2016
 Signature de l'adhérent : _____ Signature du producteur : _____

BON DE COMMANDE « POMMES, POIRES, JUS » **NIZEREL**

Pommes, poires : 2,50 € le kilo **Jus : 8 € le bag in box de 3 litres**

	Pommes à croquer uniquement	Pommes à manger au couteau ou à cuire	Poiros	Jus de pomme	Jus de poire		
Livraisons les vendredis :	en kilos	en kilos	en kilos	en bag in box de 3 litres	en bag in box de 3 litres		
2 déc.							
16 déc.							
13 janv.							
3 fév.							
17 fév.							
10 mars							
31 mars							
14 avril							
Montant total des fruits : x 2,50 € = €				Montant total des jus : x 8 € = €			
Montant total à régler : €							